

## FOIRE AUX QUESTIONS INSCRIPTIONS 2021-2022

### **Quand puis-je m'inscrire ?**

#### **Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :**

Cours **Poneys** : Lundi 17 mai à partir de 10h

Cours **Juniors** : Mardi 18 mai à partir de 10h

Cours **Baby et Poulains** : Jeudi 20 mai à partir de 10h

Cours **Séniors, Equifeel et Compétitions** : Vendredi 21 mai à partir de 10h

#### **Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :**

Cours **Poneys** : Lundi 31 mai à partir de 10h

Cours **Juniors** : Mardi 1<sup>er</sup> juin à partir de 10h

Cours **Baby et Poulains** : Jeudi 3 juin à partir de 10h

Cours **Séniors, Equifeel et Compétitions** : Vendredi 4 juin à partir de 10h

### **Comment m'inscrire ?**

Rendez-vous sur le site [www.poneyland.com](http://www.poneyland.com) rubrique Espace Membre.

#### **Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :**

- Connectez vous à votre « espace membre » via le site [poneyland.com](http://poneyland.com)
- Rendez-vous sur l'onglet « acheter un forfait » pour choisir le jour et l'heure du cours souhaité.

#### **Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :**

- Créez un compte sur [poneyland.com](http://poneyland.com) rubrique « Espace membre ».
- Rendez-vous sur l'onglet « acheter un forfait » pour choisir le jour et l'heure du cours souhaité.

En cas de doute sur votre niveau, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous souhaitez intégrer un cours compétition, merci d'envoyer un mail à l'adresse [info@poneyland.com](mailto:info@poneyland.com) afin d'échanger avec une monitrice.

Le forfait reste dans votre panier pendant une heure. Au delà il se vide automatiquement si l'acompte n'a pas été réglé et l'inscription est annulée.

### **A quelle date les cours commencent-ils ?**

L'année commence le 6 septembre, les cours commenceront à cette date et jusqu'au 10 juillet 2022.

Les semaines commencent toujours le lundi et se terminent le dimanche.

Les cours sont suspendus pendant les vacances, à savoir:

- du lundi 25 octobre au dimanche 7 novembre,
- du lundi 21 décembre au dimanche 2 janvier,
- du lundi 21 février au dimanche 6 mars,
- du lundi 25 avril au dimanche 8 mai.

### **Comment régler ?**

Une fois votre panier rempli, vous aurez la possibilité de régler la totalité en carte bancaire directement en ligne ou seulement un acompte pour valider votre inscription.

L'acompte correspond au paiement du mois de septembre ainsi que la licence et la cotisation.

Le solde devra être réglé lors du premier cours de septembre, plusieurs possibilités d'encaissement vous sont proposées.

### **Quels sont les moyens de paiement acceptés ?**

Grâce à la mise en place des inscriptions en ligne, il est désormais possible de payer en toute sécurité par carte bancaire.

Vous pouvez également choisir d'être prélevé en téléchargeant le mandat SEPA en allant sur l'onglet « téléchargements » de votre espace puis « mandat de prélèvement ».

Vous avez le choix entre des prélèvements mensuels d'octobre à juin ou trimestriels en octobre, janvier et mars.

Dans les 2 cas vous pouvez être prélevé le 1er ou le 10 du mois.

Lors de l'envoi du mandat par mail à l'adresse [info@poneyland.com](mailto:info@poneyland.com) merci de nous préciser l'échéancier souhaité ainsi que la date.

Sans réponse de votre part, le prélèvement sera fait mensuellement le 1er.

**Si vous étiez inscrit(e) au Poneyland de Thiais durant l'année 2021-2021** les consignes de prélèvements seront reportées pour l'année 2021-2022 sauf information contraire de votre part avant le 15 septembre.

Vous n'avez donc pas besoin de remplir un nouveau mandat SEPA.

Vous avez également la possibilité de régler la totalité ou une partie en espèces ou chèques vacances et coupons sport avant la fin de la première semaine de cours.

En revanche suite à de trop nombreux impayés **le paiement par chèque n'est plus accepté.**

**Nous n'avons pas de terminal de carte bancaire sur place.**

## Dans quelle reprise dois-je m'inscrire ?

### Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :

Les monitrices ont travaillé sur les profils de chacun(e)s des cavalier(e)s et ont défini les niveaux qu'ils/elles pourront intégrer à la rentrée.

<b>Baby Eveil</b>	Cavalier(e)s entre 2 ans et demi et 3 ans accompagnés d'un adulte
<b>Poulain 1 et 2</b>	Cavalier(e)s entre 4 ans et 7 ans sans accompagnant

Les reprises correspondantes sont prédéfinies dans les fiches de chacun sur votre espace en ligne, vous n'aurez plus qu'à choisir le jour et l'heure qui vous conviennent.

### Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :

- **J'ai moins de 7 ans :** je participe à une reprise de 45 minutes dont 15 minutes de préparation avec ma monitrice.
- **J'ai plus de 7 ans :** je participe à une reprise d'une heure.

### Je mesure moins d'1m40 :

J'ai obtenu mon	Je m'inscris en
Poney de bronze, d'argent ou d'or ou je débute l'équitation	Poney 1*
J'ai fait une année d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 1	Poney 1**
<b>Galop 1</b>	Poney 2*
J'ai fait deux ans d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 2	Poney 2**
<b>Galop 2</b>	Poney 3*

### Je mesure plus d'1m40 :

J'ai obtenu mon	Je m'inscris en
Je débute l'équitation	Junior 1
J'ai fait une année d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 1 ou j'étais à shetland et je passe à double	Junior 1**
<b>Galop 1</b>	Junior 2
J'ai fait deux ans d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 1	Junior 2**
<b>Galop 2</b>	Junior 3
J'ai fait trois ans d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 2	Junior 3**
<b>Galop 3</b>	Junior 4
J'ai fait trois ans d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 3	Junior 4**
<b>Galop 4</b>	Junior 5
J'ai fait quatre ans d'équitation mais je n'ai pas mon Galop 4	Junior 5**
<b>Galop 5</b>	Junior 6

### J'ai plus de 18 ans :

<b>J'ai obtenu mon</b>	<b>Je m'inscris en</b>
<b>Je débute l'équitation</b>	<b>Sénior 1</b>
J'ai fait une année d'équitation mais je n'ai pas mon galop 1	<b>Sénior 1**</b>
<b>Galop 1</b>	<b>Sénior 2</b>
Galop 2	<b>Sénior 3</b>
<b>Galop 3</b>	<b>Sénior 4</b>
Galop 4 ou 5	<b>Sénior 5/6</b>

Un point sera effectué par les monitrices fin septembre afin de vérifier que tou(te)s les cavalier(e)s sont bien dans le niveau qui leur correspond, des changements seront effectués si besoin.

### Quel sera mon objectif de fin d'année ?

<b>Cours</b>	<b>Objectif de fin d'année</b>
<b>Poney 1, Junior 1, Sénior 1</b>	Galop 1
<b>Poney 2, Junior 2, Sénior 2</b>	Galop 2
<b>Junior 3, Sénior 3</b>	Galop 3
<b>Junior 4, Sénior 4</b>	Galop 4
<b>Junior 5</b>	Galop 5
<b>Junior 6/7</b>	Galop 6

Le passage du galop est obligatoire pour passer dans le niveau supérieur.

Il peut se passer en fin d'année ou pendant les stages lors des vacances scolaires.

### Quelle est la différence entre une reprise \* et \*\* ?

Les reprises \* correspondent à la 1<sup>ère</sup> année du niveau.

Les reprises \*\* permettent aux cavalier(e)s qui passent de shetland à double poney d'effectuer une transition plus en douceur, ainsi qu'à celles et ceux qui ont un niveau encore trop faible pour passer leur galop et intégrer le niveau supérieur mais trop élevé pour refaire un an en première année.

Cela permet d'avoir des reprises plus homogènes en terme de niveau et ainsi faciliter la progression.

## **Qu'est ce que le cours Equifeel ?**

S'appuyant sur les bases de l'éthologie, l'Equifeel est une activité équestre qui se pratique à **pied**.

Le but de l'Equifeel est de donner au cavalier davantage de compréhension du poney ou du cheval, de réflexion et de ressenti dans ses interactions avec lui.

Les principales interactions entre l'Homme et le poney ou cheval permettent de mieux communiquer et ressentir, ainsi que d'aborder le cheval différemment.

Accessible à partir de 15 ans, l'Equifeel permet de nouer une relation particulière et une grande complicité avec sa monture. Cette pratique a aussi l'avantage de permettre aux non cavaliers de s'initier à une discipline équestre.

## **Comment s'inscrire dans la reprise d'équitation adaptée ?**

La reprise d'équitation adaptée est destinée aux cavalier(e)s en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires, nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions.

## **En quoi consiste le cours adulte occasionnel ?**

Le cours adulte occasionnel se déroule un dimanche par mois, il y a au total 10 séances par an, ce qui permet de garder un lien avec l'équitation sans obligation présentielle hebdomadaire.

Deux niveaux sont proposés, débutant ou avancé.

Pour vous inscrire dans ces reprises merci de nous contacter à l'adresse [info@poneyland.com](mailto:info@poneyland.com), nous vous communiquerons le planning de l'année prochaine.

## **Qui sera ma monitrice ?**

Les cavalier(e)s pourront découvrir leur monitrice à la rentrée.

## **Comment réserver son casier ?**

Des petits et grands casiers sont disponibles en location à l'année, leur réservation s'effectuera à la rentrée.

## **Qu'est ce que le forfait annulation ?**

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire un forfait annulation. Celui-ci est facultatif.

En dehors de ce forfait, aucune demande de remboursement / suspension des prélèvements des forfaits annuels, pour quelque raison que ce soit, n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser le forfait annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement ou de suspension de prélèvements.

La licence fédérale de l'année en cours ainsi que la cotisation annuelle ne sont pas remboursables même avec le forfait annulation.

Les conditions générales de ventes sont à votre disposition sur le site [www.poneyland.com](http://www.poneyland.com) rubrique « Inscriptions » et seront à lire et signer lors de votre inscription en ligne.

## **Où puis-je connaître les tarifs ?**

Sur notre site [www.poneyland.com](http://www.poneyland.com) rubrique « Activités et tarifs ».

## **Y a-t-il une réduction pour les familles nombreuses ?**

A partir du 2<sup>ème</sup> forfait dans la même famille, une réduction de 5% s'applique automatiquement sur le forfait le moins cher.

Si les deux forfaits ne sont pas achetés le même jour la réduction ne se fera pas automatiquement, dans ce cas n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions la paramétrer manuellement.

## **Y a-t-il une réduction pour les cavalier(e)s qui achètent un 2<sup>ème</sup> forfait ?**

Les cavalier(e)s qui ont deux forfaits et montent de ce fait dans deux reprises hebdomadaires ont une réduction de 5% sur le 2<sup>ème</sup> forfait.

Si les deux forfaits ne sont pas achetés le même jour la réduction ne se fera pas automatiquement, dans ce cas n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions la paramétrer manuellement.

## **Comment passer les sélections pour les cours compétition ?**

### **Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :**

Les sélections ont eu lieu en avril 2021. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter votre monitrice.

### **Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :**

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos équipes de compétition envoyez un mail à l'adresse [info@poneyland.com](mailto:info@poneyland.com) afin qu'une monitrice prenne contact avec vous.

**Pour rappel** les niveaux minima pour intégrer les équipes sont :

Equifun :	Galop 1
CCE, CSO, Pony Games, Dressage :	Galop 2

Afin de valider la licence fédérale compétition, il est obligatoire de fournir une attestation parentale pour les cavalier(e)s mineur(e)s ainsi qu'un certificat médical ou de remplir le questionnaire de santé.

Le certificat médical est valable 3 ans, si le dernier fourni date de 2020 ou 2021 vous n'aurez qu'à remplir le questionnaire en ligne.

Vous trouverez tous ces documents ainsi que la procédure sur votre espace FFE (www.ffe.com) en vous connectant à l'aide de votre numéro de licence ou celui de votre enfant ainsi que de votre mot de passe. Le Poneyland n'intervient pas dans ces démarches.

Sans cette licence, aucun engagement en concours ne pourra être réalisé.

### **Quelle tenue dois-je porter ?**

Chaque cavalier(e) doit porter une bombe conforme à la norme NF EN 1384, un pantalon d'équitation, des bottes d'équitation ou boots et chaps ainsi que des gants.

Vous pourrez trouver ces équipements dans divers magasins tels que Décathlon, PADD, Kramer...

Les crop-top sont interdits pendant les temps de monte.

Les cavalier(e)s ayant les cheveux longs doivent les attacher.

### **Quel matériel dois-je apporter ?**

Chaque cavalier(e) doit avoir à chaque cours une cravache ainsi que son kit de pansage, composé d'une brosse souple, d'un bouchon, d'une étrille et d'un cure-pied.

Certaines enseignes proposent des sacs ou boites de pansage déjà complets.

### **Combien de temps avant le début du cours dois-je arriver ?**

Les cavalier(e)s doivent arriver **une demi-heure avant la séance**, prendre connaissance du cheval ou du poney attribué via la feuille de monte située à l'entrée de l'écurie poneys et le préparer pour le cours.

Il faut également prévoir **une demi-heure après la reprise** pour assurer les soins et s'occuper de sa monture.

### **Puis-je choisir quel poney/cheval je vais monter ?**

L'enseignant(e) est seul(e) décisionnaire des montures affectées aux cavalier(e)s pendant les reprises. Ces décisions sont prises en fonction de l'âge, de la taille, du poids et du niveau des cavalier(e)s.

Il est recommandé de ne pas faire supporter à un poney ou cheval un(e) cavalier(e) représentant plus de 15% de son poids. Dans le cas où notre cavalerie ne serait pas adaptée à votre corpulence, nous pourrions proposer d'intégrer les reprises d'Equifeel.

### **Y a-t-il un forfait spécial pour les parents séparés ?**

Nous ne proposons pas de formule spécifique pour les cavalier(e)s ne pouvant être présent(e)s qu'une semaine sur deux en raison de parents séparés. Les cavalier(e)s se trouvant dans cette situation doivent acquiescer un forfait classique et se rendre aux reprises le plus souvent possible afin de maintenir leur apprentissage.

Aucune compensation en stage ou autre ne pourra être proposée.

### **Dois-je fournir un certificat médical ?**

Seuls les cavalier(e)s de compétition doivent fournir un certificat médical ou remplir le questionnaire de santé ainsi qu'une attestation parentale pour les cavalier(e)s mineur(e)s afin de valider leur licence fédérale compétition.

Le certificat médical est valable 3 ans, si le dernier fourni date de 2020 ou 2021 vous n'aurez qu'à remplir le questionnaire en ligne.

Vous trouverez tous ces documents ainsi que la procédure sur votre espace FFE ([www.ffe.com](http://www.ffe.com)) en vous connectant à l'aide de votre numéro de licence ou celui de votre enfant ainsi que de votre mot de passe. Le Poneyland n'intervient pas dans ces démarches.

Les autres cavalier(e)s n'ont pas besoin de présenter de certificat médical.

**Nous espérons avoir répondu à toutes vos questions afin de faciliter votre inscription, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter !**



[info@poneyland.com](mailto:info@poneyland.com)



06 37 57 21 14



Poneyland de Thiais



[poneylanddethiais](https://www.instagram.com/poneylanddethiais)

**Toute l'équipe du Poneyland de Thiais ainsi que la cavalerie ont déjà hâte de vous accueillir à la rentrée.**